

Réf: Dossier N° 078502

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ÉLECTRICITÉ GÉNIE CIVIL HYDRAULIQUE » en abrégé « EGCH »

Siège social Abidjan, Yopougon, SICOI ECOLE SICOI 3 NON LOIN DU 16e ARDT , Lot 1916, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 10/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ÉLECTRICITÉ GÉNIE CIVIL HYDRAULIQUE » en abrégé « EGCH »

Objet : ELECTRICITE-GENIE CIVIL-TRAVAUX PUBLICS, DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SICOI ECOLE SICOI 3 NON LOIN DU 16e ARDT , Lot 1916, Ilot 00

Dirigeant(s) : M SAHA KODRO N'NIN GILBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00961 du 16/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05956/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

